


MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021566-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-6

ECONOMIE

Boulangerie GAUNET : avenant n°3 de prolongation au bail de location 1, place Dalloz – Septmoncel-Les Molunes

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'article 5-2 attribuant compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu le bail précaire de location conclu entre la Communauté de communes et Laurent GAUNET et dont le terme était fixé au 31/12/2020,

Vu la demande de Laurent GAUNET de prolonger le bail jusqu'au 31/04/2021 afin de pouvoir finaliser la remise de son commerce au repreneur,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location jusqu'au 30/04/2021 moyennant un loyer mensuel de 800 € HT,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021567-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-7

ECONOMIE

SA LEPINE : avenant n°5 de prolongation du bail de location Curtillet - Pratz

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'article 5-2 attribuant compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu le bail précaire de location entre la SA LEPINE et la Communauté de communes arrivé à terme le 31/12/2020 moyennant un loyer mensuel de 564.90 € HT et un montant de charges de 30 € HT,

Vu le montant de loyer fixé à 450 € HT depuis le 01/01/2020,

Vu la demande de la SA LEPINE de prolonger le bail jusqu'au 31/12/2021,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location jusqu'au 31/12/2021 moyennant un loyer mensuel de 450 € HT et 30 € HT de charges,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021591-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/9-1

PATRIMOINE

MDS de Saint-Claude ; baux de location

Vu la compétence de la Communauté de communes en matière de soutien et coordination en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics et notamment l'offre de santé territoriale,

Vu la nécessité d'établir les baux de location destinés aux différents professionnels de santé qui intègrent la maison de santé Haut-Jura Saint-Claude,

Après concertation avec les différentes parties,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)




- **DECIDE** de fixer le montant des loyers au sein de la Maison de Santé comme suit :

o Cabinets à destination des médecins généralistes :

- 1 à 5 cabinets : 544 € / cabinet
- A partir de 6 cabinets : 408 € / cabinet

Pour mémoire, le tarif appliqué aux nouveaux arrivants est de 408 € / mois pendant 3 ans

- Cabinets à destination des kinésithérapeutes :
 - Plafond maximum de loyers : 1 500 €
 - Dégressivité accordée en fonction du nombre de praticiens comme suit :
 - 2 à 3 associés : 400 € mensuel par associé
 - 4 associés : 350 € mensuel par associé
 - 5 associés : 300 € mensuel par associé
 - Assistants : 5 % du CA annuel avec un montant provisionnel appliqué mensuellement à la SCM et une régularisation en fin d'année
 - OPSAT : 7 € le m² par 192.48m² soit 1 347.36 € mensuel
 - Infirmières : 7 € le m² par 76.84m² soit 537.88 € mensuel
 - Cabinets partagés :
 - 154 € pour celui de 22m²
 - 144 € pour celui de 21.4m²
- **ACTE** que ces loyers s'entendent hors charges,
 - **FIXE** la durée des baux professionnels à 6 ans,
 - **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/02/2021
					Reçu en préfecture le 04/02/2021
					Affiché le 
					ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215911-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	11	1	3	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			
					 

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/9-1-1

PATRIMOINE

MDS de Saint-Claude ; bail de location Mme Josserand

Vu la compétence de la Communauté de communes en matière de soutien et coordination en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics et notamment l'offre de santé territoriale,

Vu la nécessité d'établir les baux de location destinés aux différents professionnels de santé qui intègrent la maison de santé Haut-Jura Saint-Claude,

Vu la délibération du bureau communautaire n°5/9-1 du bureau communautaire du 20 janvier 2021,

Considérant que Mme Josserand, diététicienne, occupera seule dans un premier temps l'un des cabinets partagés,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de fixer un tarif spécial à Mme Josserand, diététicienne, tel que défini ci-dessous :

- o 100 € les 3 premiers mois
- o A partir du 4^e mois, le tarif plein serait appliqué à savoir :
 - 154 € pour celui de 22m²
 - 144 € pour celui de 21.4m²

- **ACTE** que ces loyers s'entendent hors charges,
- **FIXE** la durée des baux professionnels à 6 ans,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.


Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 04/02/2021

Affiché le



ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215911-DE

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/02/2021 Reçu en préfecture le 04/02/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021592-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	12		3	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				
Délibération conforme Le Président, Raphaël PERRIN Signé par :						
						

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/9-2

PATRIMOINE

FCSC Rugby : avenant n°3 de prolongation du bail de location 23, rue Carnot – Saint-Claude

Vu le bail précaire de location entre le FCSC RUGBY et la Communauté de communes dont le terme était prévu le 31/12/2020 moyennant un loyer mensuel de 400 €,

Vu la demande du FCSC RUGBY de prolonger le bail jusqu'au 31/12/2021,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location jusqu'au 31/12/2021 moyennant un loyer mensuel de 400 € TTC,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	12		3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 15/02/2021
 Reçu en préfecture le 15/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021593-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/9-3

PATRIMOINE

ONLINEFORMAPRO : avenant n°3 de prolongation du bail de location 11, rue Lacuzon– Saint-Claude

Vu le bail précaire de location entre ONLINEFORMAPRO et la Communauté de communes conclu le 01/01/2018 avec un terme au 31/12/2020,

Vu la demande d'ONLINEFORMAPRO de prolonger le bail jusqu'au 31/12/2021,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location jusqu'au 31/12/2021 moyennant un loyer mensuel de 1 045.21 € TTC après l'indexation prévue au bail initial,
- **PRECISE** qu'une provision pour charges sera appliquée mensuellement de 23 € et le montant des charges sera régularisé en fin d'année,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/02/2021 Reçu en préfecture le 04/02/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215101-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	12		3	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/10-1

TOURISME

PDIPR : plan triennal

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements touristiques pour assurer la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement, la signalétique des sentiers inscrits au PDIPR,

Vu l'aide accordée par le conseil départemental du Jura aux EPCI ayant mis en place le PDIPR sur le territoire intercommunal,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 pour, 0 abstention)

- **APPROUVE** le plan triennal PDIPR 2021/2023,
- **AUTORISE** le Président à solliciter le financement du département sur les trois points suivants :
 - o Entretien et balisage : forfait de 10 € HT sur la base kilométrique du réseau inscrit au PFIPR dans la limite de 50% du montant HT soit 5 250 €/an pour un montant de 10 500 € de dépenses.
 - o Points de départs et signalétique d'accueil : 50% du montant HT des dépenses éligibles, plafonnés à 100 € du Km sur la base du réseau inscrit au PDIPR pour les 3 ans soit 26 250 € pour un montant de 52 500 € HT,

Envoyé en préfecture le 04/02/2021


Reçu en préfecture le 04/02/2021

Affiché le



ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215101-DE

- Aménagement et valorisation : 20 % du montant HT des dépenses éligibles plafonnés à 110 000 € soit 22 000 € pour un montant de dépenses de 110 000 € HT.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/02/2021 Reçu en préfecture le 10/02/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215102-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	12		3	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i> 
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/10-2

TOURISME

PDIPR : avenant à la convention avec les associations de balisage


Vu les statuts de la communauté de communes et notamment l'article 7-2 attribuant compétence en matière d'équipement touristiques et précisant que la communauté de communes assurera la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement, la signalétique des sentiers inscrits au PDIPR,

Vu la délibération du 4 février 2015 fixant l'indemnité d'entretien des sentiers à 7 € du kilomètre,

Vu la mise en place du nouveau plan triennal et de l'enveloppe disponible dans le cadre de l'entretien et du balisage,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** la revalorisation kilométrique et fixe à 10 € / Km l'indemnité d'entretien à compter du 1^{er} janvier 2021,
- **AUTORISE** le Président à signer les avenants avec les associations et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 15/02/2021
					Reçu en préfecture le 15/02/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	12		3	0	ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20213103-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i> 
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/10-3

TOURISME

Espaces nordiques : approbation de la convention Jeux des neiges 2021

Vu la compétence de la Communauté de communes pour la gestion du Domaine nordique,

Vu le projet de mise en œuvre par la Ville de Saint-Claude des Jeux des Neiges en mars 2021 sur les pistes de ski de fond à Lajoux,

Considérant la nécessité d'un partenariat entre la Ville de Saint-Claude, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et l'USEP pour la préparation des pistes et la mise à disposition de matériel,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet de convention présenté,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention pour l'organisation des Jeux des Neiges 2021 ainsi que toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
 Reçu en préfecture le 08/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021551-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/5-1

FINANCES

Initiative Jura : participation à l'instruction des dossiers

Vu la compétence « développement économique »,

Initiative Jura est une association loi 1901, elle rassemble sur un territoire des acteurs privés et publics et a pour objectif de faciliter la création ou la reprise d'une entreprise et de participer à un projet de développement économique,

En 2020, 6 dossiers ont obtenu un prêt d'honneur sur le territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, à savoir :

- Mmes Fernagut et Vuillermoz : auto-école ABC Conduite
- Mme Christine Lignier : La Ravi'Ola pizza à emporter
- Mme Pauline Patey : auto-école du Haut-Jura
- M. Benoît Bernard : Chope & Pizz Food Truck
- M. Thibaut Toussaint : SAS Chauffage Toussaint
- Mathieu Puchault et Karine Vanhee : restaurant Le Pré Fillet

Il est proposé de verser une aide de 525 € par dossier suivant la demande d'Initiative Jura soit un total de 3 150 €

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** notre participation financière pour 2020 à hauteur de 3 150 €,

Envoyé en préfecture le 08/02/2021

Reçu en préfecture le 08/02/2021

Affiché le




ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021551-DE

- **ADHERE** à l'association Initiative Jura pour l'année 2021 à hauteur de 170 €,
- **AUTORISE** le président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
 Reçu en préfecture le 08/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021561-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-1

ECONOMIE

ZAE « Vers le Pont » commune de Chassal-Molinges : travaux loi sur l'eau

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire n°34/6-3 du 26 juin 2019 relatif à l'aménagement de la zone d'activités,

Vu les travaux de réfection de voirie, réseaux divers et conformité loi sur l'eau,

Vu les deux offres reçues,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCEPTE** le devis proposé par la société SERRAND TP pour un montant de 49 236,10 € HT + option à 16 632 € HT pour la tranchée recouverte de galets soit un total de 65 868,10 € HT soit 79 041,72 € TTC
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021562-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-2

ECONOMIE

Massif de la Serra : soutien à l'ouverture du télési

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Suite à l'annonce du Ministère des sports permettant aux licenciés des clubs de ski affiliés à la fédération française de ski de s'entraîner,

Vu la demande du Comité Départemental de Ski de pouvoir utiliser le télési de la Serra,

Vu la demande de participation financière de la Communauté de Communes de la Station des Rousses,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée,
- **ACCEPTE** de participer financièrement à hauteur de 2 500 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 10/02/2021
 Reçu en préfecture le 10/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021563-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-3

ECONOMIE

Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE) : société Basile Cortinovis

Vu la compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 201 actant la mise en place de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu notre règlement d'intervention approuvé lors du conseil communautaire du 27 septembre 2017,

Vu la demande de la société Basile Cortinovis pour le projet d'achat de locaux,

Dans l'attente d'une validation officielle en avril 2021 après le vote du budget,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'accord de principe de participer à hauteur de 50 000 € au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise,
- **ACTE** qu'une délibération viendra entériner cette participation après le vote du budget,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021564-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-4

ECONOMIE

ZA Planchamp : agrandissement de la zone – Maîtrise d'œuvre et loi sur l'eau

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'article 5-2 attribuant compétence en matière d'actions de développement économique,

Considérant qu'il est nécessaire d'agrandir cette zone afin de permettre à des entreprises de s'y implanter,



Vu la nécessité de faire réaliser une étude des sols et d'obtenir un dossier loi sur l'eau,

Vu le devis de Pruniaux-Guiller pour l'extension de la zone,

Vu le devis de Ain Géotechnique pour le dossier règlementaire « Loi eau »,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCEPTE** le devis de Pruniaux-Guiller d'un montant de 2 680 € HT soit 3 216 € TTC,
- **ACCEPTE** le devis de Ain Géotechnique d'un montant de 3 310 € HT soit 3 972 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 22/02/2021
					Reçu en préfecture le 22/02/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG2021565C-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	11	1	3	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			 

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Jean-Louis Millet (arrivée à la question 9-2)

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/6-5

ECONOMIE

ZA Planchamp : vente de parcelle à Monsieur Boris ROUYER

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu notre règlement d'intervention approuvé lors du conseil communautaire du 27 septembre 2017,

Vu la compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu la demande de Monsieur Boris ROUYER d'acquérir 4 230m² de la parcelle 250 pour la construction d'un garage destiné à la réparation de voiture ancienne,

Vu la délégation du conseil communautaire du 2 septembre 2020 donnant délégation au bureau,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la vente de 4 230m² de la parcelle 250 moyennant le prix de 25 380.20 € hors TVA sur marge ou 30 456.24 € TVA sur la marge comprise,
- **ACTE** que le prix de revient de cette parcelle est de 10.18 € au m² soit un montant de 43 061.4 € hors TVA sur marge ou 51 673.68 € TVA sur la marge comprise,
- **DECIDE** après examen du projet de soutenir par sa politique d'aide à l'immobilier d'entreprise ce projet,
- **FIXE** le montant de l'aide à l'immobilier d'entreprise à 17 681.20 € hors TVA sur marge ou 21 217.44 € TVA sur la marge comprise,
- **ACTE** qu'une convention sera rédigée entre les parties et viendra fixer les engagements mutuels et ce notamment en termes de maintien d'emplois,
- **RAPPELLE** que l'entreprise s'engage à maintenir pendant au moins 7 ans l'activité sur le site qui fait l'objet de la subvention intercommunale. En cas d'arrêt partiel ou total d'activité sur le site durant cette période, l'aide accordée sera transformée en avance remboursable et sera alors reversée en totalité à l'intercommunalité,
- **IMPOSE** à l'acquéreur l'obligation d'achever l'ensemble de la construction dans le délai de deux ans à compter de la signature de l'acte authentique ; ledit achèvement devant être constaté par le dépôt d'une déclaration d'achèvement et de conformité à la mairie dans le délai imparti. Précise qu'en cas d'impossibilité de construire, et quelle qu'en soit la cause (décès ou autres motifs), l'acquéreur défaillant (ou ses ayant-droit) sera dans l'obligation de revendre son lot, à première réquisition de la Communauté de Communes, faite sous pli recommandé avec accusé de réception. Cette revente sera faite au prix initial d'acquisition sans tenir compte des frais de quelque nature qu'ils soient. Elle sera faite au profit de la Communauté de Communes elle-même, qui pourra disposer du bien comme bon lui semblera. Il est toutefois précisé qu'au cas où l'acquéreur aurait contracté un prêt, en garantie duquel la parcelle vendue sera remise en garantie, la Communauté de Communes renonce à opposer cette clause tant que dureront les obligations résultant dudit prêt,
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte notarié et tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette opération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	12		3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG202155123-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-3

CULTURE

Médiathèque : partenariat avec Saute-Frontière



Vu les statuts de la communauté de communes concernant les équipements culturels,

Considérant que l'association Saute-Frontière - Maison de la poésie transjurassienne est un partenaire régulier et récurrent des différentes structures de la Communauté de communes,

Considérant qu'il est nécessaire de valoriser et de faire connaître l'existence du fonds bibliographique constitué de 4 000 ouvrages aux lecteurs du territoire Haut-Jura Saint-Claude, mais aussi du département du Jura par l'intermédiaire de JuMel,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'intégration du fonds bibliographique Ciréface au catalogue des médiathèques Haut-Jura Saint-Claude,
- **APPROUVE** la convention proposée,
- **AUTORISE** le président à signer la présente convention et tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/02/2021
					Reçu en préfecture le 04/02/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	12		3	0	ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215124-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>  
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-4

CULTURE

Médiathèque : partenariat avec « La Rempichotte »

Vu les statuts de la communauté de communes concernant les équipements culturels,

Vu l'activité de « La Rempichotte », ludothèque itinérante adaptée à tous les publics avec un fonds de plus de 800 jeux,

Vu le souhait de « La Rempichotte » de proposer un relais « Jeux » dans les médiathèques du réseau Haut-Jura Saint-Claude,

Considérant qu'il est nécessaire de soutenir l'activité de « La Rempichotte » durant cette période de pandémie, il est proposé de lui donner une visibilité en lui permettant de donner rendez-vous à ses adhérents à la médiathèque Le Dôme, toutes les trois semaines, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, en extérieur prioritairement, si le temps le permet.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'accueil de « La Rempichotte » au Dôme pour le prêt de jeux durant la période de restrictions sanitaires,
- **APPROUVE** la convention proposée,

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 04/02/2021

Affiché le




ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215124-DE

- **APPROUVE** l'élargissement ultérieur de ce partenariat avec la ludothèque itinérante,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	12		3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 04/02/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215125-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-5

CULTURE

Musée de l'Abbaye : horaires 2021

Vu les statuts de la communauté de communes concernant les équipements culturels,



Vu la nécessité de mettre à jour les horaires du Musée de l'Abbaye pour l'année 2021,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les horaires suivants pour l'année 2021 :

Hors période scolaire
Du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Petites vacances scolaires
Ouverture tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h
Ouverture pendant les grands w-ends à fort potentiel touristique aux mêmes horaires que les petites vacances scolaires
W-end de Pâques : du samedi 3 au lundi 5 avril : de 10h à 12h et de 14h à 18h Pont de l'Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai : de 10h à 12h et de 14h à 18h Pentecôte : du samedi 22 au lundi 24 mai : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Vacances été – Juillet et août
Ouverture tous les jours en continu de 10h à 18h
Accueil groupe
Tous les jours sur réservation : 10h-12h / 14h –18h
Fermeture
24, 25 et 31 décembre, 1er janvier, 1er mai et 1er novembre

- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/02/2021
					Reçu en préfecture le 10/02/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	12		3	0	ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG202151261-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par</i>  
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-6-1

CULTURE

Musée de l'Abbaye : modification des tarifs « entrée »

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 6-5-1 concernant les équipements culturels,

Vu la délibération n°3/3-2 du conseil communautaire du 2 septembre 2020 donnant délégation au bureau communautaire pour fixer les tarifs de l'ensemble des services communautaires,

Vu la nécessité de mettre à jour les tarifs "entrée"



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les tarifs suivants :

INTITULÉ DU TARIF	MONTANT
Entrée plein tarif	6,00 €
Entrée tarif réduit	5,00 €
Chômeurs Groupe constitué à partir de 10 personnes Centres de vacances par conventionnement Membres du Comité des œuvres sociales Saint-Claude Personnes handicapées Etudiants avec carte valide de l'année en cours Centres de vacances conventionnés Entrée jeune de 7 à 18 ans	
Entrée enfant de moins de 7 ans	Gratuit
Entrée Pass Jura Musées (2 à 4 ^{ème} visite)	5,00 €
Entrée Pass Jura Musées (5 ^{ème} entrée)	Gratuit
Entrée accès boutique	Gratuit
Entrée – de 18 ans à partir du deuxième enfant de famille et suivants dans la limite de 5 enfants pour la fratrie	Gratuit
Gratuité Etudiant en filière histoire de l'art (carte validité de l'année en cours) Titulaire de la carte ICOM Titulaire de la carte – Maison des artistes Journalistes (carte de journalisme de l'année en cours)	Gratuit
Carte Ambassadeur (abonnement annuel) + adhésion AmAbby	28,00 €
Entrée + visite guidée (à partir de 10 personnes)	8,00 €
Entrée + visite guidée (tarif groupe, centres de vacances conventionnés)	6,00 €
Événement avec animations (prestataires extérieurs, spectacles, concert...)	12,00 €
Tarifcation enfant de – de 14 ans (événements, spectacles...)	6,00 €
Événement avec animations à thèmes (réalisation en interne)	10,00 €
Événement AmAbby plein tarif	8,00 €
Événement AmAbby tarif réduit	4,00 €
Ateliers vacances pour enfants et leurs parents	6,00 €
Week-end Musées - Pass Telerama (gratuité pour le titulaire du coupon)	Gratuit
Offre Kinder (gratuité sur présentation du bon kinder)	Gratuit
Tarifcation groupes scolaires de la CC Haut-Jura Saint-Claude ET enfant hors temps scolaire de la CC Haut-Jura Saint-Claude (associations)	
En visite libre	Gratuit
Atelier OU visite guidée	2,00 €
Atelier + visite guidée	4,00 €
Tarifcation groupes scolaires enfant hors temps scolaire HORS CC HJ SC	
En visite libre	2,00 €
Atelier OU visite guidée	4,00 €
Atelier + visite guidée	6,00 €
Produit sur les traces de l'abbaye / OT Haut-Jura Saint-Claude	
Visite guidée + restaurant + livret archéo offert	32,00 €
Stages	
Stage ART 4 jours (matériel fourni)	250,00 €
Stage ART 1 journée (matériel fourni)	90,00 €
Publics empêchés - Conventions	
Atelier pour groupe constitué	15,00 €
Privatisation des espaces	
Cocktail dinatoire rez-de-jardin du musée (période du 15 mai au 15 septembre)	800,00 €
Apéritif au musée ! rez-de-jardin (de 12h à 14h et de 18h à 20h)	600,00 €
Séminaire, conférence : suivi ou non d'un lunch, jours de fermeture du musée (hors vacances) ou à partir de 18h	1 300,00 €
Comités d'entreprises	
Visite privée du musée le matin (2h) Accueil personnalisé : visite guidée, café, thé, croissants (pour 20 personnes)	240,00 €

Visite guidée pour les parents et ateliers privés pour les enfants (2h, samedi ou dimanche matin)	350,00 €
Privatisation du musée en soirée, de 19h à 22h avec concert et apéritif (maximum 40 personnes)	2 000,00 €
Nouveautés	
Anniversaire au musée ! (maxi 10 enfants)	10,00 €
Cycle d'ateliers	
Ateliers thématiques pour adultes	8,00 €
Ateliers thématiques parents / petits enfants (de 3 à 5 ans)	2,00 €
Ateliers thématiques ados	6,00 €

- **AUTORISE** le Président à fixer le prix des prestations spécifiques par décision pour les demandes qui ne sont pas prévues au présent tarif,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/02/2021
					Reçu en préfecture le 10/02/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	12		3	0	ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG202151262-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>  
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-6-2

CULTURE

Musée de l'Abbaye : modification des tarifs « boutique »

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 6-5-1 concernant les équipements culturels,

Vu la délibération n°3/3-2 du conseil communautaire du 2 septembre 2020 donnant délégation au bureau communautaire pour fixer les tarifs de l'ensemble des services communautaires,

Vu la nécessité de mettre à jour les tarifs "boutique"

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les tarifs suivants :

DÉNOMINATION DE L'ARTICLE	PRIX
Articles papeterie	
Cartes postales	1,50 €
Affiches expositions petites	3,00 €
Affiches exposition grandes	5,00 €
Affiches Beaux-Arts (grandes)	8,00 €
Carnet à dessin (visuel Bardone)	9,50 €
Carnet à dessin (visuel Genis)	9,50 €
Marque-pages	1,00 €
Marque-pages (séries AmAbby)	1,00 €
Carte beaux-arts papier brillant (Bardone – Le Verger)	3,50 €
Carte beaux-arts grand format (Bardone – Arlequin)	10,00 €
Carte de vœux style japonais (Genis)	2,50 €
Carte dépliant – La rivière panorama – J.L. Elzéard	2,00 €
Gomme logo étoile musée	1,90 €
Gomme logo jaune	1,00 €
Crayon logo étoile musée	2,50 €
Crayon de couleur - écorce	1,90 €
Pack dessin (crayon logo musée, gomme logo musée, carnet Bardone ou Genis)	12,00 €
Sacs coton bio logo musée	6,00 €
Puzzle tableau Francisco Borès	17,00 €
Récréakits	20,00 €
Autres articles	
Parapluie Canne – maison Vaux – Tableau Bardone	65,90 €
Parapluie Compact – maison Vaux – Tableau Bonnard	59,90 €
Articles audiovisuels	
DVD Paroles de peintres	15,00 €
DVD Rebeyrolle	19,00 €
Articles librairie	
Catalogues d'expositions	
Semaine – Traversées du paysage	4,00 €
P. Solette - & Caetera	10,00 €
Reconnaissance de la rivière – J. L. Elzéard	27,00 €
Rémy Marlot, photographies	26,00 €
Auguste Pointelin – Les dessins	15,00 €
Rebeyrolle et la Jeune peinture	30,00 €
Cahier de l'abbaye 1 – Seconde donation	6,00 €
Cahier de l'abbaye 2 – Dessine-moi une collection	6,00 €
Cahier de l'abbaye 3 – Mayet / Petit	6,00 €
Cahier de l'abbaye 4 – Szenes / Bertrand	6,00 €
Cahier de l'abbaye 5 double – 10 ans du musée	12,00 €
Courbet contemporain	8,50 €
Besson – Itinéraire d'un passeur d'art	29,90 €
Françoise Péetrovitch	50,00 €
Vuillard – Roussel, Intimités en plein air	30,00 €
J. Truphémus, tous les blancs possibles	30,00 €
P. Lesieur, fenêtres et ouvertures	30,00 €
Hommage à René Genis	20,00 €
Guide du musée de l'Abbaye – Silvana Editoriale	30,00 €
Mini guide archéo	3,00 €
Catalogue Grandeur nature, Lilian Bourgeat	20,00 €
Gustave Courbet, l'école de la nature	28,00 €
Ouvrages dépôt-vente	
Rebeyrolle – photos de Gérard Rondeau	19,00 €
Besson par M. Vuillermet	18,00 €
Alain Etiévant – Ombre et lumière	13,00 €
Agnan Kroichvili – ce qui reste d'humanité	35,00 €
Rebeyrolle – Vivant !	27,00 €
Rebeyrolle – Insoumis de l'art moderne	100,00 €
Rebeyrolle - Plongeon	21,00 €

Rebeyrolle – Journal d'un peintre	19,00 €
M. Chat – Thomas Vuille	27,00 €
Jacques Petit	22,00 €
Passeron - Bardone, lithographies	25,00 €
Les natures mortes de René Genis	39,00 €
Le petit Bonnard et autres séries éditions Jeunesse	10,00 €
J. C. Bertrand – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, aquarelles et dessins – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, peintures – Bentzinger édition	24,00 €
Truphémus – Galerie Claude Bernard, édition 2006	15,00 €
Truphémus – Galerie Claude Bernard, édition 2009	15,00 €
Truphémus – Galerie Claude Bernard, édition 2013	15,00 €
Le Balcon – Thierry Gehin	20,00 €
Guy Bardone par Jean Bouret	35,00 €
Bardone par Besson – Edition Cailler	18,00 €
Les peintres de la Réalité poétique	28,00 €
Pierre Lesieur, dessins	30,00 €
Pierre Lesieur, la mémoire de l'œil	15,00 €
Sérigraphies	
Françoise Pérovitch - Rougir (grand format)	1 200 €
Lithographies	
René Genis – La coque bleue	30,00 €
Album lithographie de Bardone	850,00 €
Lithographie dimension carte – noir et blanc "La volière"	20,00 €
Lithographie petite dimension	50,00 €
Lithographie moyenne dimension	110,00 €
Lithographie grande dimension	160,00 €
Articles d'emballage	
Pochette pour lithographies – Carton à dessins – petite taille	3,00 €
Pochette pour lithographies – Carton à dessins – moyenne taille	6,00 €
Pochette pour lithographies – Carton à dessins – grande taille	8,00 €

- **AUTORISE** le Président à fixer le prix des prestations spécifiques par décision pour les demandes qui ne sont pas prévues au présent tarif,
- **ACTE** que les frais de port seront refacturés à prix coûtant,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/02/2021
					Reçu en préfecture le 10/02/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	12		3	0	ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215131-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/13-1

COMMUNICATION

Hebdo du Haut-Jura : reconduction parutions mensuelles

Vu le contrat avec l'Hebdo du Haut-Jura arrivé à échéance,

Vu la proposition pour le renouvellement,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de reconduire la parution d'une page mensuelle sur l'année 2021 pour un montant de 9 090 € HT soit 10 908 € TTC pour 12 parutions,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/02/2021
					Reçu en préfecture le 04/02/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215121-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	12		3	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-1

CULTURE


Conservatoire de musique : adhésion à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu la nécessité d'adhérer à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'adhérer à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique,
- **DECIDE** d'acquitter la cotisation correspondante pour l'année scolaire 2020/2021 pour un montant de 300 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/02/2021
					Reçu en préfecture le 04/02/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	12		3	0	ID : 039-200026573-20210120-HJSCSG20215122-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i> 
		MERCREDI 20 JANVIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Gérard Duchêne donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Mercier donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 20 janvier 2021, datée du 13 janvier 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°5/12-2

CULTURE

Conservatoire : modification de la tarification suite COVID-19

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

La communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a pris la mesure des annonces faites par le Président de la République lors de son allocution d'octobre 2020,

Considérant que le Conservatoire a été fermé au public du lundi 2 novembre 2020 au 31 décembre 2020 inclus,

Considérant les perturbations récurrentes dans l'organisation des cours de musique notamment sur le nombre de cours réalisés par rapport au planning habituel sur cette période,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la gratuité des cours sur l'ensemble des prestations du conservatoire du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération